

**Annexe à l'arrêté portant création de zones d'interdiction temporaire de survol pour la période du 31 juillet au 7 août 2016 – Liste et caractéristiques des Z.I.T.**

### **ZIT 1 – Prologue Fort-de-France le 31 juillet 2016 :**

Limites latérales : cylindre de 5 Nm de rayon centré sur Fort-de-France (14°36'05" N / 61°04'03" O) ayant pour base le sol ou la mer et pour plafond 500 pieds (150 mètres) d'altitude et hormis pour le cas des décollages et atterrissages sur l'aérodrome de Martinique Aimé Césaire.

Dates et heures d'activation : Dimanche 31 juillet de 09h00 locales à 19h00 locales.

### **ZIT étape 1 – Fort-de-France / Anses d'Arlets le 1<sup>er</sup> août 2016 :**

Limites latérales : cylindres de 2,5 milles nautiques de rayon centré sur Les Anses d'Arlets, ayant pour base le sol ou la mer et pour plafond 2000 pieds (600 mètres) d'altitude et de 5 Nm de rayon centré sur Fort-de-France (14°36'05" N / 61°04'03" O), ayant pour base le sol ou la mer et pour plafond 500 pieds (150 mètres) d'altitude et hormis pour le cas des décollages et atterrissages sur l'aérodrome de Martinique Aimé Césaire. Ces 2 cylindres seront reliés par une ligne à 2,5 Nm du trait de côte sur la mer et 1 Nm sur la terre.

Dates et heures d'activation de l'espace correspondant à ZIT 1 : Lundi 1<sup>er</sup> août de 09h00 locales à 14h00 locales.

Dates et heures d'activation du cylindre « Anses d'Arlets » + espace reliant à la ZIT 1 : Lundi 1<sup>er</sup> août de 14h00 locales à 19h00 locales.

### **ZIT étape 2 – Anses d'Arlets / Marin le 2 août 2016:**

Limites latérales : cylindres de 2,5 milles nautiques de rayon centrés sur Les Anses d'Arlets et Le Marin, reliés par une ligne à 2,5 Nm du trait de côte sur la mer et 1 Nm sur la terre ayant pour base le sol ou la mer et pour plafond 2000 pieds (600 mètres) d'altitude.

Dates et heures d'activation : Mardi 2 août de 09h00 locales à 19h00 locales.

### **ZIT étape 3 – Marin / Vauclin le 3 août 2016 :**

Limites latérales : cylindres de 2,5 milles nautiques de rayon centrés sur Le Marin et Le Vauclin, reliés par une ligne à 2,5 Nm du trait de côte sur la mer et 1 Nm sur la terre ayant pour base le sol ou la mer et pour plafond 2000 pieds (600 mètres) d'altitude.

Dates et heures d'activation : Mercredi 3 août de 09h00 locales à 19h00 locales.

### **ZIT étape 4 – Vauclin / Trinité le 4 août 2016 :**

Limites latérales : cylindres de 2,5 milles nautiques de rayon centrés sur Le Vauclin et La Trinité, reliés par une ligne à 2,5 Nm du trait de côte sur la mer et 1 Nm sur la terre ayant pour base le sol ou la mer et pour plafond 2000 pieds (600 mètres) d'altitude.

Dates et heures d'activation : Jeudi 4 août de 09h00 locales à 19h00 locales.

### **ZIT étape 5 – Trinité / Saint-Pierre le 5 août 2016 :**

Limites latérales : cylindres de 2,5 milles nautiques de rayon centrés sur La Trinité et Saint-Pierre, reliés par une ligne à 2,5 Nm du trait de côte sur la mer et 1 Nm sur la terre ayant pour base le sol ou la mer et pour plafond 2000 pieds (600 mètres) d'altitude.

Dates et heures d'activation : Vendredi 5 août de 09h00 locales à 19h00 locales.

## ZIT étape 6 – Saint-Pierre / Fort-de-France le 6 août 2015 :

Limites latérales : cylindres de 2,5 milles nautiques de rayon centré sur Saint- ayant pour base le sol ou la mer et pour plafond 2000 pieds (600 mètres) d'altitude et de 5 Nm de rayon centré sur Fort-de-France (14°36'05" N / 61°04'03" O), ayant pour base le sol ou la mer et pour plafond 500 pieds (150 mètres) d'altitude et hormis pour le cas des décollages et atterrissages sur l'aérodrome de Martinique Aimé Césaire. Ces 2 cylindres seront reliés par une ligne à 2,5 Nm du trait de côte sur la mer et 1 Nm sur la terre.

Dates et heures d'activation du cylindre « Saint Pierre » + espace reliant à la ZIT 1 : Samedi 6 août de 09 h00 locales à 13h00 locales.

Dates et heures d'activation de l'espace correspondant à ZIT 1 : Samedi 6 août de 13h00 locales à 19h00 locales.

## ZIT étape 7 – Fort-de-France / Fort-de-France le 7 août 2015 :

Limites latérales : cylindre de 5 Nm de rayon centré sur Fort-de-France (14°36'05" N / 61°04'03" O) ayant pour base le sol ou la mer et pour plafond 500 pieds (150 mètres) d'altitude et hormis pour le cas des décollages et atterrissages sur l'aérodrome de Martinique Aimé Césaire.

Dates et heures d'activation : Dimanche 7 août de 09h00 locales à 19h00 locales.

Les espaces situés entre 2 cylindres d'une même ZIT ont pour base le sol ou la mer et pour plafond l'altitude de 2000 pieds (600 mètres).